

Une semaine sans activités physiques scolaires pour les collèges du Val d'Oise... pour rien !

Lundi 02 Novembre 2020, les chefs d'établissements des collèges et lycées du département du Val d'Oise ont été destinataires d'un courriel émanant de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN) interdisant toute sortie des établissements, y compris pour la pratique de l'Education Physique et Sportive (EPS) dans les piscines, gymnases et autres parc des sports.

Ce courriel faisait suite à une interdiction par la préfecture des sorties scolaires **ponctuelles** en lien avec le contexte Vigipirate et la crainte d'un nouvel attentat.

Après vérification par le SNEP-FSU 95, la Préfecture du Val d'Oise réfute avoir interdit aux EPLE toutes les sorties, y compris celles quotidiennes vers les installations sportives.

Ainsi, ce problème de communication entre les services de l'État a provoqué dans l'ensemble des établissements du département un arrêt ou une adaptation dans l'urgence des conditions de l'enseignement de l'EPS.

Les personnels et les enseignants ont cru à une mesure de protection et ont supposé alors une menace particulièrement élevée source de stress supplémentaire dans un contexte qui n'en manque pourtant pas !

Comment une telle erreur est-elle possible à ce niveau de responsabilité ?

Tous les élèves des collèges et lycées ont été impactés par cette décision dont la DSDEN du 95 a admis à notre représentant qui les interrogeait une "erreur d'interprétation" ! -excusez du peu-

ASSURER LA SÉCURITÉ DES ÉLÈVES SOUS TOUTES SES FORMES EN GÉNÉRALISANT LES DEMI-GROUPES EN EPS

Cet épisode met en lumière, les choix contradictoires de la DSDEN 95. En effet, nous constatons un deux poids, deux mesures des décisions pour assurer la sécurité des élèves, avec d'un côté une surinterprétation d'une demande préfectorale et de l'autre côté un refus de permettre l'enseignement de l'EPS en demi-groupe qui permettrait de respecter le protocole sanitaire qui prévaut en EPS tout en permettant la continuité des apprentissages dans les établissements.

C'est pourquoi le SNEP-FSU 95 demande urgemment la généralisation des demis-groupes en EPS et un accès à toutes les installations sportives en toute sécurité pour les élèves et les personnels.

LE SNEP-FSU 95